



L'info du CSER Nord-Est

# L'HAGARD DE L'EST

14 novembre 2025

## PRÉAMBULE DE LA RPSSCT MAGASIN DE ROUEN

Les élus du magasin de Rouen souhaitent alerter l'instance régionale et les représentants de l'entreprise sur leur magasin.

Malgré de nombreux échanges et des mails envoyés au directeur de ce magasin dès le 3 octobre, dont un adressé au DRV Nord, la situation continue d'être insoutenable pour les salariés PE. Ces salariés doivent faire face à une surcharge de travail induite par la manipulation d'une quantité ingérable de bacs livrés au magasin.

Ces quantités énormes de produits impliquent un port de charge bien trop important. Se rajoute à ça, un manque d'espaces de stockage, les allées sont encombrées par des dizaines et des dizaines de socles chargés au minimum de 5 à 7 bacs chacun (principalement aux rayons BD/Manga, Jeux jouets et Jeunesse).

Dans cette instance où il a été affirmé par la direction régionale que la bonne circulation dans les allées des magasins était indispensable, source de CA et un élément de sécurité pour les clients pouvant même mettre en cause la responsabilité légale de la direction magasin et du DRV, il est incompréhensible que la situation puisse rester en l'état.

Il est honteux et alarmant de constater que les salariés sont maintenant à bout de force. Malgré les 18 heures accordées en plus, par le directeur du magasin, sur les contrats intérim déjà présents, la situation reste toujours aussi critique.

Les salariés sont épuisés physiquement et moralement, ils attendent des renforts d'activité et pas simplement des remplacements de maladie.

Leur santé au travail est quotidiennement mise en danger.

**C'est pourquoi nous attendons de la part de la direction des embauches immédiates et à minima des renforts suffisants pour absorber efficacement et durablement cette charge de travail.**

## DANS LE REGISTRE..

Force de se répéter, le coordinateur du CSER Nord-Est et la RPSSCT du magasin de **Rouen** inscrivent la déclaration dans le registre des dangers, graves et imminents concernant le manque d'effectif au rayon PE.

## ORDRE DU JOUR DE 48 POINTS..

Après un caca-nerveux de la direction lors du CSEER dernier, 21 points ont été retirés de l'ordre du jour. Nous retrouvons ces 21 points... et c'est **27 points supplémentaires** qui sont rajoutés à l'ordre du jour : 48 points dont 9 CR à consultation. Cela ne pose pas de problème à la direction qui tel des éternels compétiteurs tentent de passer les points « à la queue leu-leu ».

**Une réunion extra se profile...**

## RÉSULTAT DE LA DÉMARQUE INCONNUE

Depuis que **Rouen** explosait la démarque dernièrement, sur N-1 il y a une amélioration mais reste un magasin « passoire », la direction assume du bout des lèvres que les CDs et DVDs payent le prix fort de la démarque. **Strasbourg** a aussi une DI très importante.

**La direction peine à justifier cette démarque inconnue...**

## JOURS FÉRIÉS

la **CGT** demande que le document soit rectifié sur les salariés positionnés sur le 14 juillet et le 15 août, ce qui restreint la possibilité de poser des vacances d'été.

La **CGT** rappelle que des salariés à temps partiel travaillant 3 jours par semaine ne devraient pas faire 3 jours comme le stipule l'article 25-2 de la convention collective ? La direction répond qu'elle ne traduit pas l'article de la même manière. Elle parle dans l'article de jour chômés et payés et non de jours travaillés.

**Affaire à suivre ! La consultation se fera plus tard (avant le 31 décembre)**

## MODIFICATION DES HORAIRES DE FIN D'ANNÉE

la direction refuse de donner les plannings, **les élus refusent d'être consultés**

## ECONOMIQUE

On arrête là de voir le verre plein plutôt que le vide. Résultat du mois de juillet et août : **Nous sommes en novembre..... !**

## ÉQUITÉ SUR LE TRAVAIL DU DIMANCHE

Pour les magasins de **Strasbourg, Metz, Colmar** et **Mulhouse**, les élus avaient demandé de voir le résultat du positionnement du choix des salariés. La direction n'est pas en mesure de donner ces résultats !

**Encore un problème de logiciel ?**

## UTILISATION DU VOLUME D'HEURE PAS DE BRAS, PAS DE CHOCOLAT !

A la question de la **CGT** sur le nombre d'heures liées au surplus d'activité attribuées sur septembre/Octobre au magasin de **Lille** 1174H et seulement 20H pour **Rouen** ? La direction répond que l'activité et le résultat le justifiait... LA **CGT** estime qu'on ne prête qu'aux riches ? La direction assume totalement son choix. On comprend mieux la raison de la déclaration du magasin de **Rouen** auparavant, **c'est le serpent qui se mord la queue !**



facebook.com/cgtnfnac/



@cgtnfnac.bsky.social

instagram.com/cgt\_fnac



youtube.com/@cgtnfnac768



Viva Engage : Cgt Fnac

